



RAPPORT ANNUEL 2024



TABLE OF CONTENTS:

3	Lettre du Comité de gestion
5	Introduction – Arriver depuis la Turquie
6	Défis pour les demandeurs d’asile
9	Défis pour les réfugiés
10	Services administratifs et situation économique
11	Défis pour ASslST – Fonctionnement
12	Réalisations 2024 – Étude de cas et réflexion
15	Orientations et mises en relations
16	De nos clients
17	L’impact de notre de nso services
18	L’équipe A et les nouveaux bénévoles
19	Quelques-uns de nos bénévoles de longue date
21	Remerciements à nos soutiens et rappel de nos valeurs
22	Perspectives pour 2025
23	Message de reconnaissance de la Gestionnaire d’équipe

Lettre du Comité de gestion

L'année 2024 a de nouveau été marquée par des défis persistants — pour les personnes que nous soutenons, pour celles et ceux qui les accompagnent, et pour les systèmes dans lesquels nous opérons. Mais tout au long de l'année, ASsIST est restée fidèle à son engagement fondamental : offrir des services juridiques et d'information accessibles, professionnels et empreints de compassion aux demandeurs d'asile et réfugiés en Grèce.

Pour beaucoup, le parcours vers la protection ne s'est pas arrêté aux frontières de l'Europe. Il s'est poursuivi à travers des procédures compliquées, des changements de politiques et des conditions de vie difficiles. Entassées dans les Centres fermés à accès contrôlé (CCAC), souvent privées d'assistance financière, les personnes ont dû faire face à des délais prolongés, à un accès limité à une aide juridique, et à une hygiène compromise. Ces fardeaux, s'ajoutant aux traumatismes passés et à l'abandon institutionnel, ont lourdement pesé sur leur santé mentale et physique.

Même après l'obtention du statut de réfugié, beaucoup ont été confrontés à de nouvelles formes d'exclusion. Une reconnaissance juridique ne signifie pas une intégration réelle. Chômage, insécurité du logement, absence de services d'accompagnement à long terme — autant de difficultés aggravées par des politiques changeantes et la diminution des ressources disponibles.

Face à cela, ASsIST s'est adaptée. Nous avons continué à consolider notre équipe de juristes bénévoles expérimentés et d'interprètes engagés, dont beaucoup nous accompagnent depuis 2019. Tous nos interprètes ont eux-mêmes vécu l'expérience de la demande d'asile, et leur contribution linguistique et culturelle enrichit profondément notre travail. Aux côtés des juristes bénévoles qualifiés, ils ont fait preuve de professionnalisme, de réactivité et d'empathie — souvent à très court préavis.

Nos gestionnaires de services aux bénéficiaires, tous volontaires au-delà du minimum requis, ont apporté des compétences diverses à un rôle exigeant. Leur coordination rigoureuse et leur respect de la confidentialité ont renforcé la qualité de nos services. Nous avons également amélioré la gestion interne des dossiers et renforcé nos systèmes administratifs.

Pour réduire nos coûts tout en maintenant nos services, nous avons fermé notre bureau de Chios et enregistré ASsIST comme entité juridique en Suisse. Notre équipe travaille désormais presque exclusivement à distance, via des plateformes numériques sécurisées. Cette transition, amorcée pendant les confinements liés à la COVID-19, s'est révélée non seulement viable mais efficace.

En réalité, la prestation de services à distance est désormais au cœur de notre modèle — et elle est bien accueillie par nos bénéficiaires. La plupart résident dans des CCAC ou sont en détention administrative, avec des moyens et une mobilité limités. En proposant des consultations à distance, nous allégeons leur charge et améliorons l'accessibilité. Nos services sont efficaces, ponctuels et respectueux — et ils permettent de construire une relation de confiance durable avec les personnes que nous accompagnons.

Malgré un financement limité et une demande croissante, notre nouvelle équipe principale d'avocats grecs a continué d'offrir des services de haute qualité. En dépit d'un nombre réduit d'heures contractuelles, leur engagement a permis de maintenir un impact tangible — confirmé par les retours des bénéficiaires et les résultats des dossiers.

En 2024, nous avons également entamé des discussions avec une entreprise informatique d'envergure afin d'améliorer la gestion de nos données, de renforcer la protection des informations personnelles, et d'optimiser la gestion des dossiers. Ces innovations sont essentielles pour maintenir la qualité et la continuité de nos services dans un contexte de ressources décroissantes.

Tout au long de cette année difficile, notre équipe a tenu bon. Tous ses membres ont fait preuve de professionnalisme et d'attention, sans jamais perdre de vue la dignité humaine au cœur de notre mission.

C'est cette détermination qui nous a amenés à déclarer 2025 comme l'Année de la Solidarité d'ASSIST. La solidarité n'est pas un slogan — c'est le fondement de notre action, de notre structure, et de notre vision partagée de la justice.

Merci à toutes celles et ceux qui nous ont soutenus en 2024 — nous vous invitons à poursuivre ce chemin avec nous, en solidarité, tout au long de 2025.

Mary Wenker
Presidente



Rakel Sezer
Secrétaire



Sheila (Sandy) Cross
Trésorier



INTRODUCTION

Chez ASsIST, nous nous engageons à défendre les droits humains fondamentaux. Depuis plus de cinq ans, nous soutenons les demandeurs d'asile et les réfugiés à travers la Grèce grâce à une approche holistique et tenant compte des traumatismes.

Nous donnons la priorité aux groupes marginalisés, reconnaissant leur vulnérabilité et respectant leur autonomie, en leur fournissant un accompagnement adapté pour surmonter les nombreux défis auxquels ils sont confrontés au quotidien. Nos partenariats vont au-delà de l'aide juridique et permettent un accès à d'autres services essentiels pour le bien-être et l'intégration de nos bénéficiaires.

Notre mission : garantir un accès équitable et juste aux procédures d'asile et d'intégration sociale, en accompagnant les demandeurs d'asile et les réfugiés dans les domaines juridiques et sociaux.

Notre vision: être des porteurs d'espoir et contribuer à une vie meilleure pour les demandeurs d'asile et les réfugiés, en nous adaptant aux évolutions et en créant un réel impact.

Nos valeurs: Chez ASsIST, notre travail repose sur des valeurs à la fois éthiques et opérationnelles.

Nos valeurs fondamentales — **justice, dignité et solidarité** — guident notre mission : servir les demandeurs d'asile et les réfugiés avec compassion et détermination, en particulier en période d'incertitude.

Nos valeurs opérationnelles déterminent notre fonctionnement au quotidien :

- **Responsabilité** envers les bénéficiaires, les collègues et les soutiens
- **Bienveillance** dans l'accueil des traumatismes, avec respect et attention
- **Équité** dans l'accès à l'assistance juridique
- **Honnêteté** et rigueur pour surmonter les obstacles linguistiques, juridiques et culturels

Ces valeurs façonnent notre manière de répondre à l'injustice et de soutenir celles et ceux que l'on oublie trop souvent.



Source: Aegean Boat Report archives

ARRIVÉES EN PROVENANCE DE LA TURQUIE

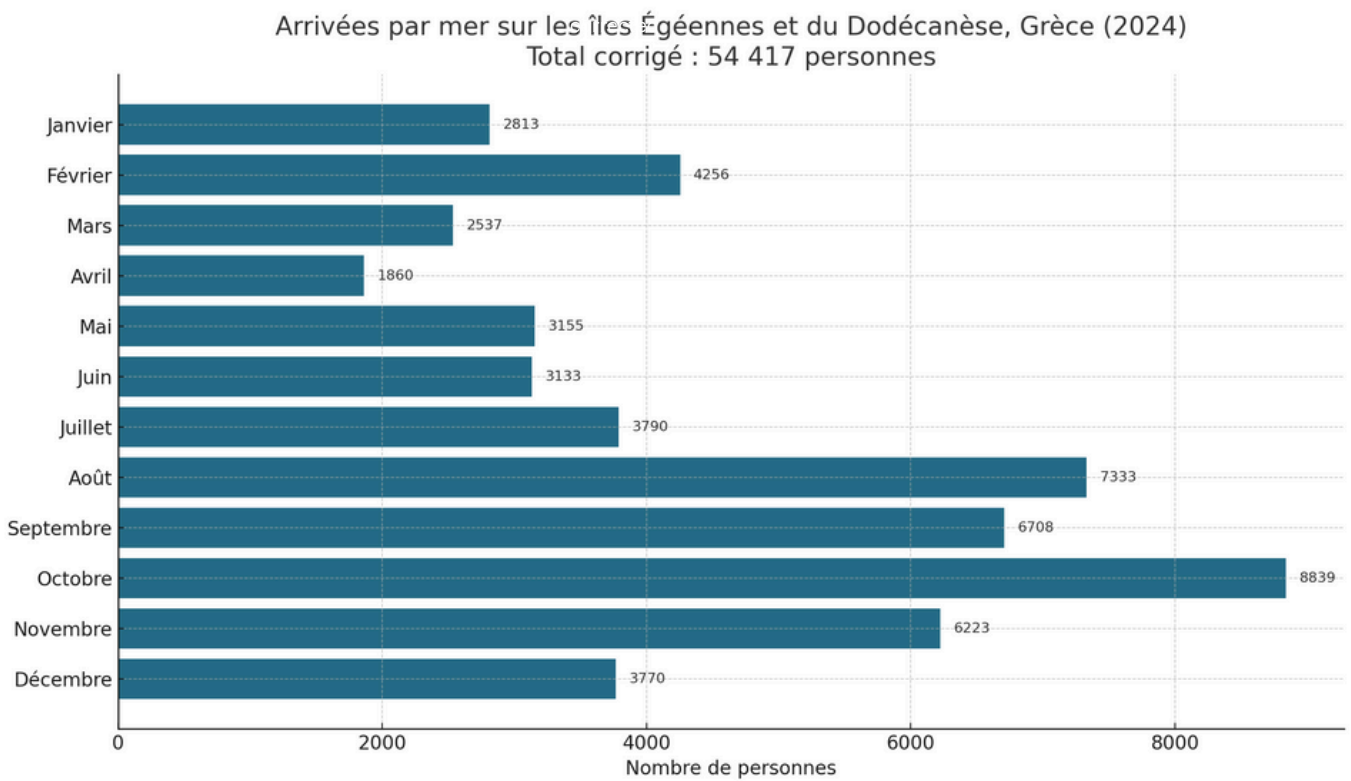
La plupart des demandeurs d'asile arrivant en Grèce ont traversé depuis la Turquie — souvent de nuit, à bord de canots pneumatiques surchargés et peu sûrs. La mer n'est pas toujours calme. Le voyage est toujours dangereux.

Nombreux sont ceux qui vivent dans la peur constante d'être arrêtés avant le départ, d'être abandonnés ou de chavirer en mer, ou d'être violemment refoulés par les garde-côtes grecs.

Personne ne prend de tels risques à la légère. Il ne s'agit pas de voyages choisis, mais de voyages rendus nécessaires — parce que rester sur place signifierait un danger encore plus grand. Demander l'asile est un droit en vertu du droit international, et chaque traversée reflète un appel à la protection, à la sécurité, et à un avenir vécu dans la dignité.

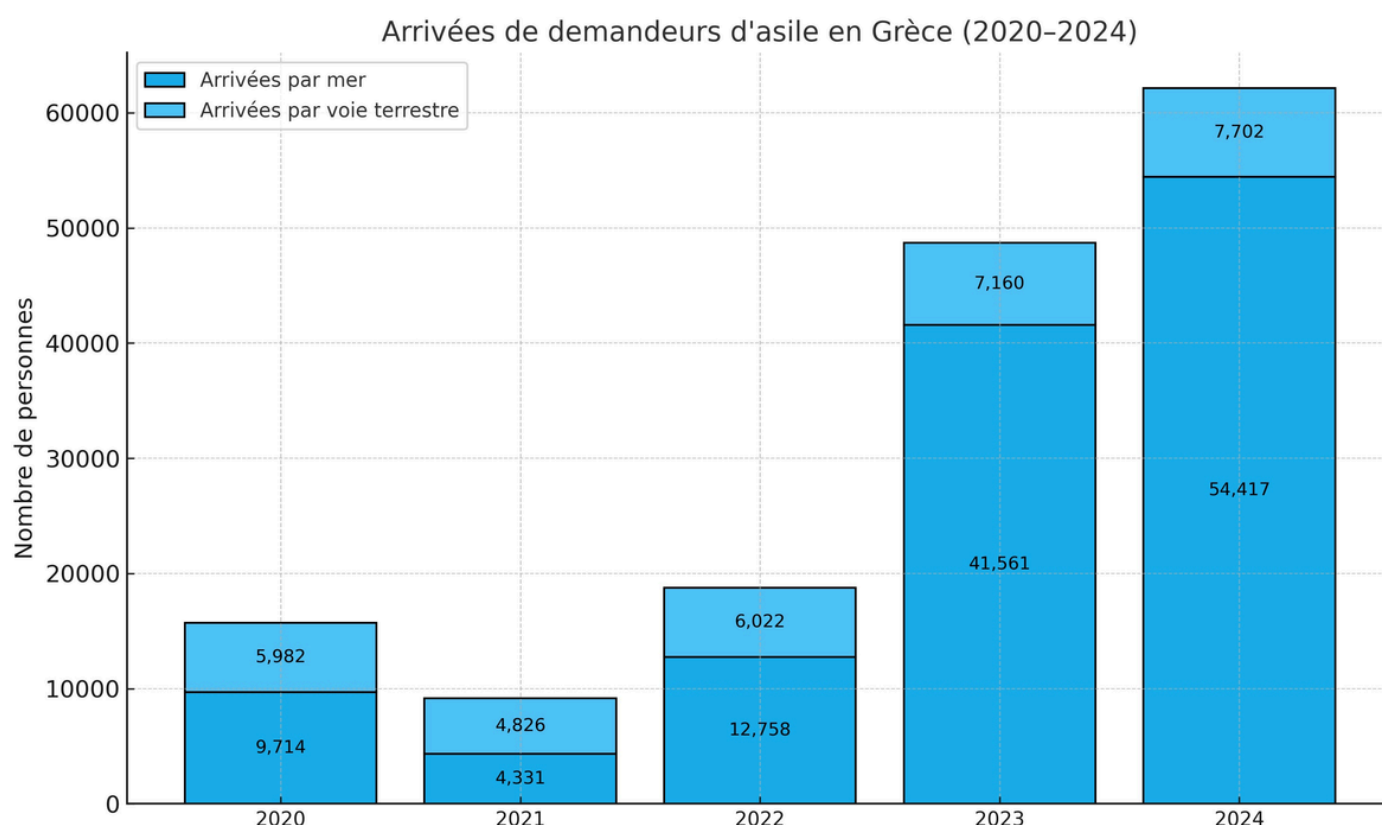
DÉFIS PERSISTANTS POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

En 2024, la situation des demandeurs d'asile en Grèce est restée critique, avec une augmentation significative des arrivées par rapport aux années précédentes. Selon les données officielles, plus de 54 000 personnes sont arrivées par la mer – le chiffre le plus élevé depuis 2019 – contre un peu plus de 41 000 en 2023 et moins de 13 000 en 2022. Cette hausse a exercé une nouvelle pression sur un système déjà fragilisé par un sous-financement chronique, des retards procéduraux et des politiques restrictives. Comme le montre le graphique ci-dessous, les arrivées par mer ont fortement augmenté en 2023 et 2024, tandis que les arrivées par voie terrestre sont restées relativement stables.



DÉFIS PERSISTANTS POUR LES DEMANDEURS D'ASILE (cont.)

Les personnes arrivant en Grèce — tout comme celles encore en attente de décision depuis les années précédentes — continuent de faire face à une négligence systémique et à des conditions de plus en plus dégradées, notamment dans les Centres Fermés à Accès Contrôlé (CFAC) et en détention administrative. Sur les îles comme sur le continent, les demandeurs d'asile signalent une mauvaise qualité de la nourriture, des pénuries fréquentes de produits de première nécessité, et un accès insuffisant aux soins de santé et au soutien psychosocial, malgré des niveaux élevés de traumatisme et de vulnérabilité.



Une des principales défaillances de 2024 a été la suspension de l'aide financière pendant la majeure partie de l'année, en violation du droit grec et européen. Des milliers de personnes se sont ainsi retrouvées sans ressources pour couvrir leurs besoins de base, ce qui a accru leur dépendance et leur précarité.

La procédure d'asile elle-même reste profondément défaillante. L'État n'a pas conclu suffisamment de contrats de services d'interprétation, entraînant de longs retards dans les entretiens et les procédures juridiques. Les demandeurs sont restés dans l'incertitude, parfois pendant des mois, sans information ni soutien. Les prestataires d'aide juridique ont signalé des blocages procéduraux croissants, compromettant l'équité et l'accessibilité du système d'asile.

DÉFIS PERSISTANTS POUR LES DEMANDEURS D'ASILE (cont.)

Les conditions dans les CFAC sont devenues encore plus restrictives. Les résidents ont été soumis à une surveillance renforcée et à des limitations de leur liberté de mouvement, ce qui a renforcé le sentiment de détention indéfinie. Parallèlement, les dépenses de l'État ont continué à se concentrer sur le contrôle des frontières et la dissuasion, plutôt que sur la protection et l'intégration des personnes déjà présentes sur le territoire grec.

Tout au long de l'année, des organisations telles que Refugee Support Aegean (RSA), Equal Legal Aid (ELA), Mobile Info Team (MIT), I Have Rights avec Border Violence Monitoring Network (BVMN), ainsi que d'autres membres du Réseau d'Aide Juridique et le Conseil Grec pour les Réfugiés (GCR) ont régulièrement documenté ces défaillances. (Pour consulter leurs rapports, veuillez vous référer à la page « Ressources » de notre site web). Ces organisations ont mis en lumière l'écart croissant entre les obligations juridiques de la Grèce et la réalité vécue par les demandeurs d'asile — un écart qui se creuse à mesure que la négligence structurelle s'ancre dans les politiques publiques.

Le bien-être de milliers de personnes est en jeu et continue de se détériorer. L'aide financière doit être rétablie, les lacunes en matière d'interprétation comblées et les conditions de vie améliorées. Il ne s'agit pas d'omissions ponctuelles — mais de choix politiques délibérés. Une reddition de comptes est nécessaire, tant au niveau national qu'europpéen



DÉFIS PERSISTANTS POUR LES RÉFUGIÉS EN GRÈCE

Alors que les demandeurs d'asile en Grèce se heurtent à d'importants obstacles pour accéder aux procédures légales et aux services de base, les réfugiés reconnus sont confrontés à une nouvelle série de défis tout aussi redoutables. La reconnaissance du statut ne garantit pas l'inclusion. Pour beaucoup, elle marque en réalité le début d'un nouveau combat — défini par la complexité administrative, les obstacles systémiques et l'absence de soutien étatique durable.

L'accès aux droits fondamentaux tels que le logement, l'emploi, les soins de santé et l'éducation dépend de la capacité à naviguer dans un système bureaucratique fragmenté et mal coordonné. Les réfugiés doivent obtenir plusieurs documents — notamment un numéro fiscal (AFM), un numéro de sécurité sociale (AMKA ou PAAYPA), un compte bancaire et une carte d'identité grecque — souvent dans un ordre précis et auprès d'autorités différentes. Un retard ou une erreur à une étape peut bloquer l'accès à toutes les autres, piégeant les personnes dans un état de précarité.

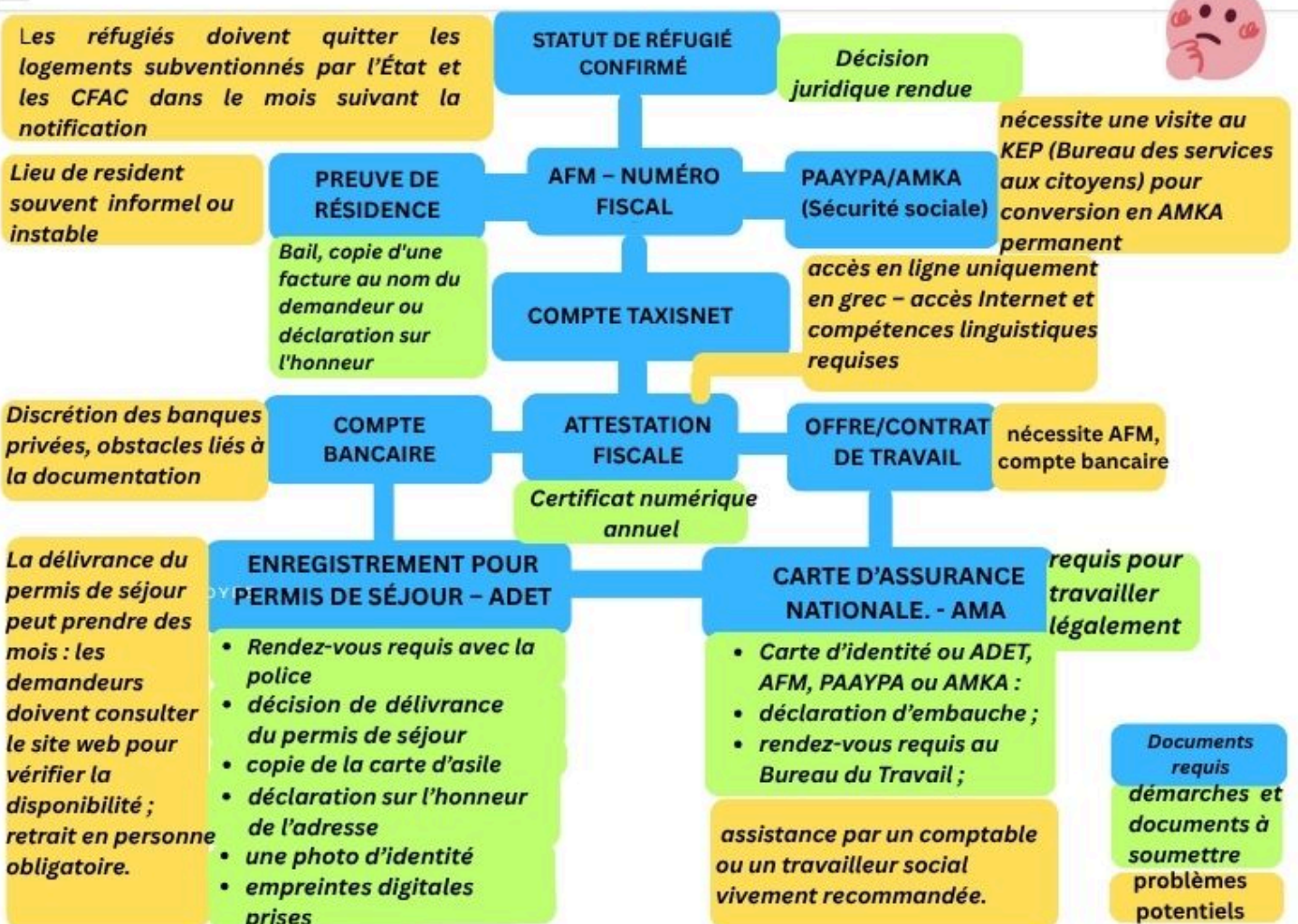
DÉFIS PERSISTANTS POUR LES RÉFUGIÉS EN GRÈCE

L'emploi constitue un autre défi majeur. Un travail formel nécessite une adresse enregistrée et un contrat de travail, mais il est presque impossible de trouver un logement sans revenu. La langue reste un obstacle constant, les cours d'intégration et les programmes de grec étant rares, sous-financés ou offerts de manière irrégulière. Même les personnes les plus motivées se heurtent à une exclusion structurelle de l'emploi stable et du logement.

Le manque de soutien à l'intégration ciblée signifie que de nombreux réfugiés doivent compter sur des ONG déjà surchargées pour une aide bien au-delà du processus d'asile. En l'absence d'une stratégie nationale d'intégration coordonnée et de mécanismes de protection sociale adaptés à leurs besoins, les réfugiés reconnus restent exposés à la pauvreté, à l'exploitation et à l'isolement social.

La reconnaissance seule ne suffit pas. Sans les outils ni le soutien nécessaires pour reconstruire leur vie en sécurité et dans la dignité, la promesse de protection reste non tenue. Cette section de notre Rapport reflète l'expérience des équipes d'aide juridique d'ASSIST et s'aligne sur les constats du Refugee Support Aegean (RSA), de HIAS Greece, et d'autres acteurs de la société civile qui suivent l'intégration des réfugiés en Grèce.

Égaré·e dans le dédale bureaucratique ?



SERVICES ADMINISTRATIFS ET ÉCONOMIE EN GRÈCE

Résumé

En 2024, les demandeurs d’asile et les réfugiés en Grèce ont dû affronter des difficultés accrues en raison des défaillances persistantes du ministère des Migrations et de l’Asile (MoM). La base de données Alkyoni, essentielle à la gestion des procédures d’asile, n’a fonctionné que partiellement depuis sa panne de 2023, entraînant de graves retards dans les enregistrements, les entretiens et la délivrance de documents. Cette situation a affecté de manière disproportionnée les personnes vulnérables ayant un accès limité au numérique et a mis les prestataires d’aide juridique sous pression.

Des services essentiels financés par le Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI) de l’UE se sont également effondrés. Les services d’interprétation, suspendus en mai en raison de retards de paiement, n’avaient pas repris à la fin de l’année. De même, le programme d’aide financière a été interrompu à partir de la mi-2024, laissant de nombreuses personnes sans soutien vital. Les informations publiques sur la répartition des fonds FAMI sont restées limitées, soulevant des inquiétudes quant à la transparence.

Bien que la Grèce ait reçu d’importants financements européens via la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR), une grande partie de ces fonds n’a pas été dépensée, et les bénéfices économiques sont restés inégalement répartis. Le chômage des jeunes est resté élevé, l’inflation persistante, et le coût de la vie a explosé. Des manifestations ont éclaté dans tout le pays alors que les citoyens grecs et les migrants luttaien t contre l’instabilité économique, la précarité du logement et l’accès limité aux emplois faiblement rémunérés. L’impact de ces pressions systémiques s’est fait sentir dans tous les secteurs de la société, pas seulement dans les communautés déplacées.



Le 20 novembre 2024, des milliers de travailleurs ont participé à une grève générale de 24 heures organisée par les syndicats, entraînant de fortes perturbations dans les services publics et les transports à travers le pays. Environ 15 000 personnes ont défilé à Athènes, tandis que 4 000 autres manifestaient à Thessalonique, exprimant leurs inquiétudes face à l’inflation et à la stagnation des salaires. (SOURCE : Al Jazeera, via AP)

DÉFIS RENCONTRÉS PAR ASSIST

En raison de contraintes de financement, ASsIST a été contraint de suspendre ses services juridiques en avril 2024. En mai, nous avons pu engager les services d'un avocat basé à Athènes et avons également bénéficié de la précieuse contribution continue d'une avocate grecque bénévole. Toutefois, le nombre d'heures de conseil juridique financées a été considérablement réduit. Le nombre de personnes bénéficiant de notre assistance juridique a donc également diminué. Néanmoins, plus de 200 personnes ont reçu une aide juridique gratuite, et beaucoup d'autres ont obtenu des informations juridiques et pratiques les aidant à comprendre la procédure d'asile et les pratiques en vigueur dans le contexte local.

Tous les membres de l'équipe, le Comité de gouvernance et tous les bénévoles – Gestionnaires des services aux bénéficiaires, interprètes disponibles à la demande, conseillers juridiques bénévoles formés au niveau européen (VLAs) et notre responsable des médias sociaux – sont restés engagés à travailler en équipe et à poursuivre notre mission. Tous ont apporté leur soutien alors qu'ASsIST faisait face à ces défis, et certains anciens bénévoles sont revenus soutenir l'équipe.

Nos VLAs de longue date ont continué de préparer les bénéficiaires aux entretiens clés. Notre avocate bénévole grecque a pris en charge des dossiers en dehors de ses horaires de travail afin d'assurer l'accompagnement d'un maximum de personnes. Cela a nécessité le soutien constant des Gestionnaires des services aux bénéficiaires et des interprètes disponibles – tous ont collaboré pour assurer la continuité des services d'information et d'orientation via notre ligne d'assistance.

L'impact du travail juridique d'ASsIST peut changer des vies grâce à la préparation aux entretiens, à l'aboutissement réussi des demandes, aux recours et aux conseils juridiques sur un large éventail de questions liées à l'asile et à certaines affaires civiles connexes (voir l'Étude de cas en p.13).

FONCTIONNEMENT

ASsIST fonctionne sous la direction d'un Comité de gouvernance bénévole composé d'un-e Président-e, d'un-e Secrétaire et d'un-e Trésorier-ère qui assume également le rôle de Gestionnaire d'équipe. Cette équipe de direction est appuyée sur le plan opérationnel par des Gestionnaires des services aux bénéficiaires, des avocats et un vivier dévoué d'interprètes et de traducteurs disponibles à la demande. Certains membres de l'équipe sont engagés depuis 2019, apportant ainsi une continuité et une expertise essentielles. Nos bénévoles, dont plusieurs ont une expérience directe de la demande d'asile en Grèce, enrichissent la dimension culturelle et linguistique de nos services, permettant aux bénéficiaires d'être accompagnés dans leur langue et avec une compréhension du contexte culturel encore nouveau pour eux.

Notre équipe fournit principalement des conseils juridiques, des informations multilingues et des orientations à distance, en réponse aux besoins et préférences des bénéficiaires. Une assistance en présentiel est également possible à Athènes lorsque cela est faisable. Le-la Gestionnaire des services aux bénéficiaires coordonne les opérations quotidiennes, en étroite collaboration avec les conseillers juridiques et les interprètes pour assurer la continuité des services.

Les décisions stratégiques sont prises collectivement par l'équipe dirigeante, garantissant transparence et responsabilité. Les modifications opérationnelles émanent généralement des membres de l'équipe, qui soumettent leurs propositions au Comité pour approbation. Le-la Gestionnaire d'équipe supervise les opérations quotidiennes et veille à une communication claire avec tous les membres de l'équipe. Cette structure permet une approche souple et réactive, tout en maintenant notre mission au cœur de toutes nos activités.

***Leurs droits!
leur voix!
leur langue!***



RÉALISATIONS D'ASSIST EN 2024

Un meilleur accès : Informations et assistance juridique à distance dans des zones isolées et des centres de détention

En 2024, ASSIST a fourni une assistance juridique essentielle à distance, ainsi que des services d'information en ligne, à des bénéficiaires répartis dans 17 lieux différents à travers la Grèce. Ces bénéficiaires provenaient de 23 nationalités différentes, dont 13 pays africains, illustrant la diversité des personnes en quête de protection et de soutien.

Profil des bénéficiaires : diversité des origines et des situations

En 2024, nos bénéficiaires nécessitaient des services d'interprétation/traduction dans 13 langues autres que l'anglais, et représentaient 23 nationalités (dont 13 pays africains).

70 % étaient des hommes et 30 % des femmes.

Leurs situations familiales se répartissaient comme suit :

12 % de familles,

11 % de familles monoparentales,

17 % de couples,

60 % de personnes seules.

Accès depuis des zones éloignées et isolées

Les services à distance et en ligne d'ASSIST ont été une bouée de sauvetage pour les bénéficiaires vivant dans de petites villes du continent, sur des îles reculées, dans des Centres Fermés à Accès Contrôlé (CFAC), ou en détention. Ce soutien a permis d'éviter à nos bénéficiaires des déplacements longs et coûteux :

Polykastro : situé à 63 km au nord-nord-ouest de Thessalonique.

Véria : à 240 km au sud-est d'Athènes, avec un trajet en train de 7 heures jusqu'à la capitale.

Andros : à 172 km, nécessitant 4 heures de trajet combinant route et ferry, pour un coût aller-retour proche de 100 €.

En proposant des services à distance, ASSIST a permis à ces personnes vivant dans des zones reculées de bénéficier d'un soutien juridique rapide sans avoir à payer entre 40 et 100 € pour un aller-retour.

RÉALISATIONS D'ASSIST EN 2024

Un meilleur accès : Informations et assistance juridique à distance dans des zones isolées et des centres de détention

En 2024, ASSIST a fourni une assistance juridique essentielle à distance, ainsi que des services d'information en ligne, à des bénéficiaires répartis dans 17 lieux différents à travers la Grèce. Ces bénéficiaires provenaient de 23 nationalités différentes, dont 13 pays africains, illustrant la diversité des personnes en quête de protection et de soutien.

Profil des bénéficiaires : diversité des origines et des situations

En 2024, nos bénéficiaires nécessitaient des services d'interprétation/traduction dans 13 langues autres que l'anglais, et représentaient 23 nationalités (dont 13 pays africains).

70 % étaient des hommes et 30 % des femmes.

Leurs situations familiales se répartissaient comme suit :

12 % de familles,

11 % de familles monoparentales,

17 % de couples,

60 % de personnes seules.

Accès depuis des zones éloignées et isolées

Les services à distance et en ligne d'ASSIST ont été une bouée de sauvetage pour les bénéficiaires vivant dans de petites villes du continent, sur des îles reculées, dans des Centres Fermés à Accès Contrôlé (CFAC), ou en détention. Ce soutien a permis d'éviter à nos bénéficiaires des déplacements longs et coûteux :

Polykastro : situé à 63 km au nord-nord-ouest de Thessalonique.

Véria : à 240 km au sud-est d'Athènes, avec un trajet en train de 7 heures jusqu'à la capitale.

Andros : à 172 km, nécessitant 4 heures de trajet combinant route et ferry, pour un coût aller-retour proche de 100 €.

En proposant des services à distance, ASSIST a permis à ces personnes vivant dans des zones reculées de bénéficier d'un soutien juridique rapide sans avoir à payer entre 40 et 100 € pour un aller-retour.

RÉALISATIONS D'ASSIST EN 2024

Un meilleur accès : Informations et assistance juridique à distance dans des zones isolées et des centres de détention

En 2024, ASSIST a fourni une assistance juridique essentielle à distance, ainsi que des services d'information en ligne, à des bénéficiaires répartis dans 17 lieux différents à travers la Grèce. Ces bénéficiaires provenaient de 23 nationalités différentes, dont 13 pays africains, illustrant la diversité des personnes en quête de protection et de soutien.

Accès depuis des zones éloignées et isolées

Les services à distance et en ligne d'ASSIST ont été une bouée de sauvetage pour les bénéficiaires vivant dans de petites villes du continent, sur des îles reculées, dans des Centres Fermés à Accès Contrôlé (CFAC), ou en détention. Ce soutien a permis d'éviter à nos bénéficiaires des déplacements longs et coûteux :

Polykastro : situé à 63 km au nord-nord-ouest de Thessalonique.

Véria : à 240 km au sud-est d'Athènes, avec un trajet en train de 7 heures jusqu'à la capitale.

Andros : à 172 km, nécessitant 4 heures de trajet combinant route et ferry, pour un coût aller-retour proche de 100 €.

En proposant des services à distance, ASSIST a permis à ces personnes vivant dans des zones reculées de bénéficier d'un soutien juridique rapide sans avoir à payer entre 40 et 100 € pour un aller-retour.

Soutien aux personnes sous restrictions de déplacement et en détention

ASSIST a également fourni une assistance juridique à des personnes se trouvant dans les CFAC situés sur le continent (Ioannina, Kavala et Larissa) ainsi que sur les îles (Chios et Lesbos), où des restrictions de déplacement s'appliquent. Notre soutien à distance a aussi permis d'atteindre des personnes détenues au centre de détention d'Amygdaleza, au nord-est d'Athènes, en Attique.

Grâce à ce soutien, nos bénéficiaires ont pu :

- Naviguer sur le site du ministère des Migrations pour soumettre des demandes, actualiser leurs coordonnées et consulter l'état de leur dossier.
- S'enregistrer pour la protection internationale via les services en ligne et se préparer aux entretiens d'enregistrement.
- Recevoir un accompagnement juridique continu, même en cas de détention ou de restrictions de déplacement.

RÉALISATIONS D'ASsIST EN 2024

Allier efficacité et relation humaine

Les services à distance d'ASsIST sont conçus pour être à la fois efficaces et centrés sur la personne. Si certains estiment que l'accompagnement en présentiel est supérieur, notre expérience démontre que le soutien à distance peut être tout aussi efficace. Les bénéficiaires savent qu'ils s'adressent à une vraie personne, qui répond rapidement de manière professionnelle et bienveillante. Cette approche réduit les coûts tout en établissant une relation de confiance souvent plus durable qu'un seul rendez-vous en face-à-face.

Surmonter les barrières linguistiques

En 2024, notre équipe d'interprètes et traducteurs mobilisables à la demande a fourni des services dans 13 langues : amharique, arabe, dari, farsi, français, kreo, lingala, luganda, somali, espagnol, twi, ourdou et wolof. Ce soutien multilingue a permis à des bénéficiaires aux profils variés de communiquer efficacement et de recevoir des conseils juridiques précis.

Une bouée de sauvetage pour les plus vulnérables

Peu importe l'éloignement ou les restrictions auxquels nos bénéficiaires sont confrontés, ASsIST s'efforce de les accompagner. Nos services à distance et en ligne ne sont pas une simple alternative : ils sont un moyen essentiel de garantir l'accès à la justice pour celles et ceux qui, autrement, en seraient exclus.

ÉTUDE DE CAS

Survivante de violences fondées sur le genre et de la traite des êtres humains

La cliente est née et a vécu la majeure partie de sa vie dans un pays d'Afrique subsaharienne. Ses parents sont décédés lorsqu'elle avait trois ans, si bien qu'elle ne garde aucun souvenir d'eux. Après leur décès, elle a été prise en charge par un membre de sa famille qui s'est occupé d'elle pendant environ huit ans. Durant cette période, elle a subi de mauvais traitements, ce qui a conduit un oncle à l'adopter lorsqu'elle avait 11 ans.

À l'âge de 15 ans, son tuteur adoptif lui a annoncé qu'elle serait contrainte de se prostituer pour apporter de l'argent. À partir de ce moment, elle a été forcée à subir des actes sexuels non consentis avec de nombreux hommes, sans possibilité de refus.

À 19 ans, elle a fui son pays. Elle a réussi à se rendre en Turquie à l'aide d'un faux passeport, qu'elle a remis à une autre femme à son arrivée. Malheureusement, la personne qui l'a aidée à fuir s'est avérée être un trafiquant — ce qui est devenu évident lorsqu'il n'a pas demandé de paiement initial. En Turquie, elle a passé environ quatre ans enfermée dans une maison, contrainte une fois de plus à se prostituer, et a subi de graves violences. Elle a finalement réussi à s'échapper et à rejoindre la Grèce, où elle vit depuis un an.

Fin août 2024, elle a rencontré un avocat d'ASSIST qui l'a préparée à l'entretien-clé de la procédure de demande d'asile. Elle a ensuite été entendue par le Service d'Asile, sollicitant une protection internationale sur la base de ses expériences en tant que survivante de violences fondées sur le genre, de traite des êtres humains, et de multiples formes d'exploitation sexuelle.

Elle ne dispose d'aucun réseau de soutien dans son pays d'origine. Elle n'est pas mariée, n'a ni parents ni frères ou sœurs, et son passé est marqué par une vulnérabilité constante ayant conduit à son exploitation.

En février 2025, elle a obtenu le statut de réfugiée.

RÉFLEXIONS

Cette affaire met en lumière l'importance capitale de l'approche adoptée par les juristes et toutes les personnes en contact avec des survivantes de traumatismes. Il est à noter que, lors de la première heure de sa rencontre avec l'avocat d'ASSIST, la cliente n'a évoqué aucun des faits qui justifiaient sa demande d'asile.

Cela reflète une difficulté fréquente chez les femmes issues de diverses cultures : exprimer — voire reconnaître — ce qu'elles ont subi. Les sentiments de honte, de peur et de culpabilité sont souvent dominants et constituent de véritables freins au récit.

RÉFLEXIONS

Dans ce contexte, un soutien juridique, psychologique et social est essentiel. Il est très probable que, sans cette première rencontre avec une représentante d'ASsIST, la cliente n'aurait pas révélé les éléments déterminants ayant conduit à sa reconnaissance comme réfugiée.

Les demandeur-ses d'asile doivent souvent affronter en Grèce des conditions extrêmement stressantes, et leur avenir peut dépendre d'un seul entretien de quelques heures — pour lequel la plupart ne sont pas préparé-es. Ce cas montre également que l'accès à une assistance juridique est essentiel : les personnes non représentées voient fréquemment leur demande rejetée, alors que celles qui bénéficient ensuite d'un accompagnement obtiennent souvent des résultats bien différents.

ORIENTATION ET MISE EN RELATIONS

Références entrantes :

ASsIST a reçu 23 références de client-es émanant d'agences et d'ONG actives à la fois sur les îles et en Grèce continentale. Le système de référence est révisé et mis à jour régulièrement par la Gestionnaire d'équipe et les responsables du suivi des client-es.

Références sortantes :

ASsIST a orienté plus de 80 personnes vers d'autres services, principalement pour un hébergement, un soutien médical ou psychosocial. De nombreux autres clients ont reçu directement des contacts utiles (lignes d'assistance, services). Nous faisons de notre mieux pour assurer un suivi afin de savoir si l'aide a été reçue ou trouvée autrement. Notre registre de services est actualisé régulièrement.

Ce que nous disent nos clients

Notre formulaire de retour, disponible en six langues communautaires, est envoyé après les entretiens ou à la fin d'une procédure juridique. Les retours spontanés — positifs comme critiques — sont transmis à l'équipe concernée (gestionnaire, avocat-e, interprète). Comme par le passé, de nombreux retours positifs nous sont envoyés. Les quelques commentaires négatifs reflètent souvent une méconnaissance du rôle de l'avocat-e. D'autres retours nous parviennent via notre ligne WhatsApp et sont également partagés en interne.

Commentaires de nos bénéficiaires

Merci beaucoup. Je dis à tous les jeunes qui ont besoin d'aide de vous contacter.

(Traduction de l'original en arabe)

Votre service est excellent - et votre avocate est très compétente.

(Original en français)

Le service d'aide juridique est vraiment très utile pour nous, les immigrés.

(Traduction de l'original en lingala)

Je vous remercie personnellement pour l'aide que vous m'apportez.

(Traduction de l'original en grec)

J'ai vraiment apprécié la façon dont vous avez travaillé avec moi dès le premier jour - C'était vraiment formidable.

(Original en français)

Je suis vraiment ravi de vos services.

(Original en français)

IMPACT DE NOS SERVICES

Dans une année marquée par l'augmentation des arrivées, des lacunes dans les services et une pression institutionnelle croissante, ASsIST est resté une source fiable d'informations, d'orientation juridique et d'espoir pour les personnes confrontées au système d'asile grec.

Nous avons soutenu des demandeurs d'asile confrontés à des conditions dures et souvent dégradantes — notamment des pénuries alimentaires, la suspension de l'aide financière, et des retards indéfinis dans les procédures d'asile. Nos services d'information et d'orientation ont permis à de nombreuses personnes d'accéder à un soutien essentiel, tandis que nos conseils juridiques les ont aidées à comprendre leurs droits et obligations, à se préparer aux entretiens, et à prendre des décisions éclairées à chaque étape du processus. Grâce à notre ligne d'assistance à distance et à notre accompagnement proactif, nous avons pu atteindre des personnes dans des camps fermés et des zones isolées. Nous avons également soutenu des personnes en détention administrative, en leur fournissant des informations sur leurs recours juridiques et en contestant les décisions de détention lorsque cela était pertinent.

Pour les réfugiés reconnus, notre impact a été tout aussi significatif. Nous avons accompagné des bénéficiaires confrontés à des procédures d'intégration fragmentées et incohérentes — de la prise de rendez-vous aux démarches pour obtenir des documents d'identité, de voyage et d'emploi. Ces démarches, rarement soutenues par les services publics, sont pourtant indispensables pour accéder à un emploi, aux soins ou même à un compte bancaire.

Malgré nos propres contraintes financières et administratives — y compris l'incapacité à garantir un personnel juridique stable — ASsIST a maintenu ses services grâce à son adaptabilité, à l'engagement de son équipe et à la collaboration. Notre modèle, basé sur des opérations à faible coût et une communication multilingue, nous a permis de répondre rapidement et efficacement, même dans un contexte juridique et politique mouvant.

L'impact de notre travail ne se mesure pas uniquement en chiffres, mais dans la trajectoire de vie que prennent nos bénéficiaires après coup. Pour beaucoup, recevoir des informations juridiques à temps — ou simplement savoir à qui s'adresser — a changé la suite de leur parcours : accès à la sécurité, autonomie retrouvée, et avancée concrète vers l'avenir espéré. Pour certains, notre travail a littéralement changé leur vie.

L'ÉQUIPE A

En janvier 2024, ASSIST a accueilli une nouvelle Gestionnaire des services aux bénéficiaires (CSM), bénévole : Kristina von Kaehne. Kristina a accompli un travail remarquable et, parmi ses nombreuses tâches, elle a également révisé et produit un Manuel détaillé du/de la Gestionnaire des services aux bénéficiaires, devenu un document clé de formation et de référence pour les futurs membres à ce poste.

En juin 2024, Yasser Reese, déjà membre de l'équipe depuis fin 2022 en tant qu'interprète et traducteur arabe-anglais, a été nommé à son tour au poste de CSM. Il a lui aussi réalisé un excellent travail. Lorsqu'il est parti vers de nouveaux horizons en novembre 2024, il a transmis le poste à Katerina Stathaki, qui continuera dans cette fonction en 2025. Yasser reste néanmoins membre de l'équipe en tant qu'intert

À notre brillante équipe d'interprètes mobilisables à la demande — tous anciens ou actuels demandeurs d'asile — s'est ajouté un nouvel interprète pour la langue Twi, ainsi qu'un ancien bénévole revenu au sein d'ASSIST, ayant interprété et traduit l'arabe entre 2019 et 2020.

Compétents en amharique, arabe, dari/farsi, français, krio, lingala, pashto, somali, tigrinya, twi et ourdou, leurs services sont inestimables pour notre travail. À plusieurs reprises, nous avons également pu accéder aux services d'interprètes dans des langues plus rarement requises : luganda, portugais, espagnol et wolof.

En mai 2024, Me Christina Graikou, avocate basée à Athènes, a rejoint notre équipe. Les contributions continues de M. Dimitris Pavlidis, membre de longue date de notre équipe, ainsi que celles de nos conseillers juridiques bénévoles, sont précieuses : ils ont toujours été prêts à intervenir pour des préparations d'entretien en urgence, notamment lorsque les rendez-vous étaient avancés sans préavis.

BÉNÉVOLES 2024

Kristina von Kaehne
du janvier au mai
2024



Kristina, diplômée en droit en Écosse, a rejoint ASSIST en janvier 2024 comme CSM et a travaillé bénévolement dans notre bureau de Chios jusqu'en mai 2024.

Katerina
du novembre 2024 à
aujourd'hui



Katerina a débuté son parcours humanitaire en tant que professeure bénévole de grec pour les réfugiés — une expérience qui a profondément marqué son engagement. Depuis 2016, elle travaille professionnellement comme éducatrice et coordinatrice dans des structures d'hébergement pour réfugiés. Elle a rejoint ASSIST en novembre 2024 et est fière de faire partie d'une équipe ancrée dans la solidarité, soutenant avec dignité, inclusion et responsabilité collective des personnes en situation de vulnérabilité.

Certains de nos bénévoles de longue date

Marie Martin (de 2019 à aujourd'hui)

Une avocate qualifiée avec une expérience significative en droit de l'asile et des migrations, Marie a commencé à faire du bénévolat avec ASsIST à Chios à la fin de 2019. Elle continue d'être une membre précieuse de l'équipe, répondant aux demandes d'information et dirigeant les préparations d'entretiens à court préavis et en cas d'urgence.



Dimitris Pavlidis (de 2019 à aujourd'hui)

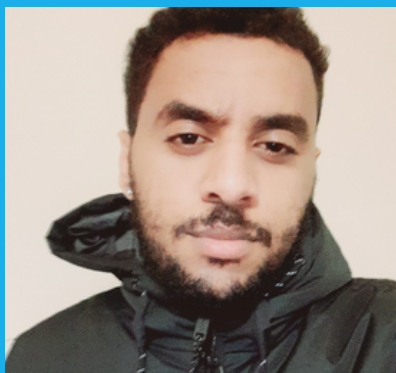
Dimitris est un avocat qualifié avec une expérience significative en droit de l'asile et des migrations en Grèce. Il a commencé comme bénévole avec ASsIST à Chios en 2020. Il a ensuite servi comme avocat grec à plein temps en 2023 et continue de fournir une assistance juridique bénévole.

Molly Pugh-Jones (de 2019 à aujourd'hui)

Molly a rejoint ASsIST en tant que responsable des opérations à Chios de juin à août 2023. Elle apporte une expérience dans le secteur caritatif. Elle a soutenu l'équipe de direction dans la collecte de fonds, les réseaux sociaux et le recrutement. Elle reste un membre précieux de l'équipe jusqu'à présent.



Certains de nos bénévoles de longue date Interprètes/traducteurs de garde



YONEIL GEBRESLASSIE

L'amharique et le tigrinya - a rejoint l'équipe en 2019



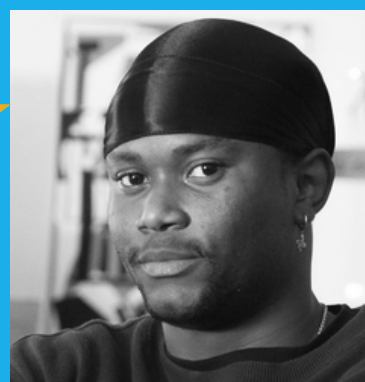
SAYED RAFI SADAT

farsi/dari - a rejoint l'équipe en 2021



MOSTAFA HAZZAA

arabe - in l'équipe en 2022



IBRAHIM BARRIE

krio - rejoint l'équipe en 2022



HOSSEIN

somali - a rejoint l'équipe en 2023



NAEL AHMADULLAH

farsi, pachtou et Ourdoua - a rejoint l'équipe en 2022

REMERCIEMENTS À NOS SOUTIENS ET RÉAFFIRMATION DE NOS VALEURS

Nous adressons nos sincères remerciements à toutes celles et ceux qui ont soutenu ASsIST lors des périodes difficiles de 2024. En particulier, nous tenons à souligner le soutien continu de ForRefugees, tant financier que moral. Nous exprimons notre gratitude particulière à Mme Amber Bauer, sa directrice générale, dont la présence et l'appui ont été profondément appréciés.

Aux côtés de ForRefugees, notre travail cette année a été rendu possible grâce à Global Giving, à plusieurs groupes de donateurs généreux et à de nombreux donateurs individuels – dont beaucoup ont souhaité rester anonymes. Certains soutiens ont organisé des événements de collecte de fonds en notre faveur, et nous leur en sommes deux fois plus reconnaissants.

Face aux nombreuses difficultés de l'année, nous nous rappelons la résilience de ceux que nous accompagnons et l'urgence de notre mission commune. ASsIST marche aux côtés de ceux que nous soutenons – ni en tête, ni en arrière – et s'engage à aider les personnes confrontées à l'exclusion et à l'injustice, ainsi que celles qui soutiennent véritablement notre mission.

Nous ne présentons pas notre travail comme de la "charité". Nous croyons en des relations fondées sur la confiance mutuelle, la responsabilité partagée et une collaboration de principe. Nous nous efforçons de comprendre, et non simplement d'assister. D'accepter la différence, sans imposer de conditions. Et de rester fidèles à notre objectif, même lorsqu'il serait plus facile de reculer.

C'est ce que nous entendons par solidarité transformative : non pas un acte de don, mais une pratique de marche ensemble. Pas un contrôle déguisé en bienveillance, mais une volonté de s'engager humblement, honnêtement et avec détermination.

Nous restons fermement engagés dans cette approche. Nous ne participerons pas à des arrangements transactionnels qui sapent la confiance, à un financement instrumentalisé ou à une collaboration réduite au contrôle. La solidarité – lorsqu'elle est authentique – commence par l'écoute, se construit sur le respect mutuel et évite d'agir à partir d'une position de contrôle ou de supériorité.

En 2025, nous réaffirmons cet engagement : continuer à marcher aux côtés de ceux qui sollicitent nos services et rester fidèles aux valeurs qui nous ont amenés ici.

REGARD VERS 2025

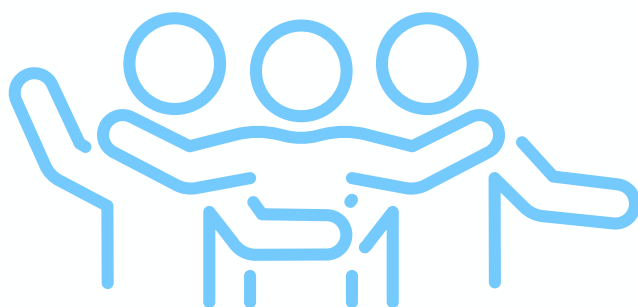
En 2025, ASsIST continuera de servir les demandeurs d'asile et les réfugiés en Grèce – en adaptant nos services pour répondre aux besoins en évolution tout en restant fidèles à notre mission de soutien juridique accessible et fondé sur les droits.

Nous maintiendrons et renforcerons notre ligne d'assistance WhatsApp et notre modèle de service à distance, qui ont prouvé leur efficacité pour atteindre des personnes dans des camps fermés, en détention administrative et dans des endroits isolés.

Un objectif central en 2025 sera de sécuriser un financement de base de 70 000 €, ce qui nous permettrait de couvrir tous les coûts opérationnels essentiels et de contracter les services à plein temps d'un avocat grec qualifié. Au sein de notre organisation, nous finaliserons notre processus d'enregistrement en Suisse, renforcerons la supervision administrative et financière, et améliorerons notre présence sur les réseaux sociaux – sans compromettre notre approche flexible et centrée sur les personnes.

2025

année de solidarité





Sheila (Sandy) Cross

Note de remerciement

En tant que membre du Comité d'ASsIST et gestionnaire d'équipe, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à chaque membre de notre équipe actuelle. J'aimerais tout particulièrement saluer nos bénévoles de longue date qui, bien que non nommés individuellement dans ce rapport, ont apporté des contributions exceptionnelles : nos conseillers juridiques bénévoles, dont l'expertise a été inestimable, et nos interprètes femmes de garde, qui ont soutenu nos avocats dans la gestion des affaires les plus sensibles.

Je me sens privilégiée de travailler aux côtés de personnes aussi dévouées et compatissantes.



Informez-vous



Faites un don



Faites du bénévolat
avec nous

